

*La DEVISE, le 06 janvier 2023*

**Destinataires :**

Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Club de la Charente Maritime  
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur,  
Monsieur Jean-Michel CLEROY, Président de la FFTA  
Monsieur Villain, Président de la commission des sports de Charente Maritime,  
Monsieur Parent, Vice-président de la commission des sports de Charente Maritime,  
Monsieur Bouton, le Président du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc,  
Monsieur Lebeau, Conseiller Technique Régional,  
Monsieur Giraudeau, Maire de Montendre,  
Monsieur le Président du CDOS17,  
Monsieur le Président du CD17 sport-adapté de Charente Maritime,  
Monsieur le Président du CD17handisport de Charente Maritime,  
Monsieur Roland RIOU, Agent de développement  
Madame Jacquotte Grosjean, vérificateur aux comptes  
Monsieur Jean Louis Ruault, vérificateur aux comptes

**Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à l'Assemblée Générale 2023  
du Comité Départemental de Charente-Maritime de Tir à l'Arc  
qui se tiendra le :**

**Dimanche 5 février 2023 – 10 h 30**  
**Allée Manfred Lampl, 17130 CORIGNEC (Montendre)**

## Ordre du jour :

- 10h30 : Accueil des participants
- 11h00 : Focus sur « Le projet de club »
- 11h30 : Remise des récompenses aux médaillé(e)s
- 12h00 : Apéro suivi du repas

### **14h00 : Assemblée Générale**

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2021
- Rapport moral de la Présidente
- Rapport global d'activité de l'exercice écoulé
- Rapport financier du trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes : Jacquotte GROSJEAN et Jean Louis RUAULT
- Nomination des vérificateurs aux comptes au titre de l'année 2022.
- Rapport des commissions (sportive - calendrier - handisport - sport adapté - sport santé – informatique et internet - labels - communication) par leurs responsables respectifs
- Programme prévisionnel des actions
- Budget prévisionnel (vote AG)
- Cotisation départementale (vote AG)
- Actualisation des statuts du CD17 (vote AG)
- Élection de 3 nouveaux membres au CA
- Élection du représentant des clubs du CD17 à l'AG de la FFTA et de son suppléant.
- Questions diverses
- Interventions des personnalités présentes
- Clôture de l'Assemblée Générale

Comptant sur votre présence.

Bien cordialement,

**La Présidente,**  
**Valérie GABORIT**



Ci-joint, un pouvoir à remettre à un membre de votre club en cas d'absence du Président du club.

Les pouvoirs devront être transmis, au plus tard le 26 janvier 2022, au Secrétaire Général du Comité Départemental à l'adresse ci-dessous :

M. Sylvain GUILLIN, 46 Av. René Caillé, 17620 CHAMPAGNE  
✉ [secretaire@tiralarc17.fr](mailto:secretaire@tiralarc17.fr)

- PJ :
- 1 procuration
  - Statuts actualisés
  - Acte de candidature pour le comité directeur du CD17
  - Acte de candidature AG de la FFTA (25 et 26 mars 2023)